



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 200 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la mission des comités des usagers est de voir au respect et à la défense des droits des usagers, à la promotion de la qualité des services et à l'accompagnement des usagers dans leurs démarches, y compris lorsqu'ils désirent porter plainte;

CONSIDÉRANT QUE les comités des usagers sont les porte-parole des usagers auprès des instances des établissements de santé;

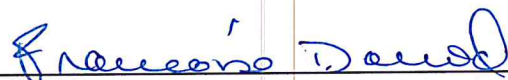
CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'assurer la présence physique des comités des usagers et de leurs personnes ressources, directement dans les installations de santé, pour assurer un travail efficace;

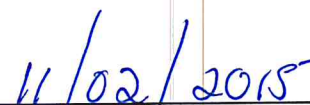
CONSIDÉRANT la trop grande diversité des missions d'installations de santé (santé mentale, jeunesse, gériatrie, etc.) pour que les comités des usagers puissent efficacement fusionner dans un seul centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS);

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons que le gouvernement du Québec préserve les comités des usagers dans chaque installation de santé, tels qu'ils le sont présentement, sans en réduire le nombre ni le budget, plutôt que de les fusionner aux nouveaux CISSS, tel que prévu par le projet de loi n° 10. Nous demandons aussi que les représentants des comités des usagers, au sein des conseils d'administration, demeurent au nombre de 2.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Françoise David, députée de Gouin


Date de signature de l'extrait